

Termes de référence

RECRUTEMENT DE SEPT (7) CONSULTANTS (INDIVIDU) NATIONAUX DEVANT FAIRE PARTIE DU PANEL CHARGE DE LA REVUE DE TROIS (3) NOTES CONCEPTUELLES ET TROIS (3) ETUDES DE FAISABILITE A SOUMETTRE AU FONDS VERT POUR LE CLIMAT

I. CONTEXTE

La République Démocratique du Congo, pays situé au cœur du continent Africain avec une population d'environ 100 millions d'habitants est un des pays de l'Afrique subsaharienne confronté à de sérieux problèmes de développement. Plus de la moitié de la population vit au-dessous du seuil de pauvreté et peine à s'offrir les services sociaux de base ce qui la rend de plus en plus vulnérable aux crises et aux aléas climatiques. Il faut cependant constater que cette situation contraste avec l'immensité des richesses du sol et du sous-sol dont regorge le pays sans compter une dotation en ressources naturelles abondantes.

Le contexte national des changements climatiques en RDC se base sur la ratification de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et du Protocole de Kyoto, respectivement en 1997 et 2005. Cette adhésion a permis au pays de mener une série d'activités dans de nombreux domaines liés à la protection de l'environnement et à la lutte contre le changement climatique. Certains documents et stratégies clés ont été fixés et décrétés. Le pays est signataire de l'Accord de Paris et a mis à jour son document de Contribution Déterminée au niveau National (CDN).

La Contribution Nationale Déterminée (CDN) soumise dans le cadre de la CCNUCC a identifié les priorités du pays en matière d'énergies renouvelables, d'agriculture durable, d'utilisation des forêts et des terres, et de zones côtières. Cependant, en raison des pandémies en cours, le pays met à jour sa CDN en y incluant le transport et la gestion des déchets.

La volonté affichée du gouvernement pour la mise en œuvre des programmes et politiques dans le cadre de la convention sur le changement climatique est limitée par la faiblesse des ressources dont il dispose. Les tensions de trésorerie font que les ressources internes disponibles sont bien plus souvent orientées vers les secteurs jugés prioritaires dont le secteur de l'environnement n'y figure pas. A cela, il faut ajouter la faible propension des opérateurs du secteur privé à s'engager pour les projets et programmes qui accordent la priorité aux questions environnementales. Il en résulte que les idées des projets et programmes environnementaux ne sont pas assez mûries pour être proposées aux financements des potentiels bailleurs.

A travers l'Autorité Nationale Désignée (AND) du Fonds Vert Climat (FVC), un financement du Fonds Vert pour le Climat a été obtenu dans le cadre du Programme Readiness aux fins de combler :

- Les lacunes de la politique de changement climatique, de renforcer les capacités pour soutenir les activités vertes, d'actualiser et de sensibiliser les nouveaux secteurs prioritaires en ciblant les priorités de la CDN de la RDC, également ajuster et mettre en place certains soutiens pour les investissements verts touchés par cette pandémie en identifiant les plus vulnérables et maintenir un minimum d'investissements verts à petite échelle pour les communautés vulnérables.

- Les lacunes des politiques causées par les pandémies qui augmentent le risque sur les activités : énergie renouvelable, agriculture durable, forêts et utilisation des terres, transports et gestion des déchets. L'ajout de deux priorités supplémentaires dans le cadre de COVID-19 met les décideurs politiques face à certaines limites dans la collecte des données.
- Le manque de Notes Conceptuelles dans le domaine des investissements verts des communautés renforcées par le contexte des pandémies et réduisant les opportunités de soutenir les vulnérables.

Ainsi, le BCeCo, Delivery Partner du Fonds Vert pour le climat en RDC, se propose d'utiliser une partie du montant de financement pour la réalisation de revue de trois (3) notes conceptuelles assorties de trois (3) études de faisabilité des projets à soumettre au Fonds Vert pour le Climat.

Les présents termes de référence donnent l'étendue des activités à mener par les sept (7) consultants (Individu) nationaux chargé de la revue de trois (3) notes conceptuelles et trois (3) études de faisabilités des projets à soumettre au Fonds Vert pour le Climat.

II. OBJECTIFS DE LA MISSION

Sous la responsabilité du BCECO (Delivery Partner) et en étroite collaboration avec l'AND, le panel de sept (7) consultants (individu) nationaux, a pour mission de procéder à la revue les trois (3) notes conceptuelles et trois (3) études de faisabilité des projets à soumettre au FVC qui seront produites par le Consultant International appuyé par les groupe de six (6) consultants nationaux.

Ils ont notamment pour tâche de :

- Examiner les trois (3) notes conceptuelles et trois (3) études de faisabilité des projets au regard des critères de financement du FVC
- Apporter une analyse critique du développement des projets proposés

III. TACHES A EXECUTER

Dans le cadre de sa mission, le consultant devra :

- S'approprier des notes conceptuelles et des études de faisabilité produites par le consultant international appuyé par les 6 consultants nationaux
- Vérifier la conformité des projets retenues au regard des critères de financement du FVC
- Examiner la pertinence des projets retenues au regard des priorités du pays
- Analyser le contenu des études au regard des normes internationalement reconnus
- Formuler des recommandations

IV. QUALIFICATION REQUISE POUR LE CONSULTANT

Le profil du (des) Consultant(s) national(aux) doit obligatoirement remplir les critères ci-après :

- Etre détenteur d'un Diplôme de master ou équivalent en environnement, sciences du climat (changement climatique, résilience verte), développement/conception de projets, ou dans un domaine connexe ;
- Etre de nationalité congolaise ;
- Au moins 7 ans d'expérience dans la conception, la mise en œuvre, et le suivi et évaluation de projets de développement ou d'adaptation au changement climatique ;
- Bonne compréhension du contexte national de développement de la RDC y compris de l'environnement politique et institutionnel autour de l'adaptation au changement climatique, ainsi que connaissance des acteurs impliqués;
- Démontrer une connaissance solide des mécanismes de financement et procédures du Fonds Vert pour le Climat ;
- Avoir élaboré ou participé à l'élaboration d'au moins une (01) note conceptuelle de projet d'adaptation aux changements climatiques à soumettre au FVC ou à un bailleur travaillant dans le domaine visé (Fonds d'adaptation, CAFI etc.);
- Expérience de travail avec les institutions publiques, les agences gouvernementales et de développement international en RDC ;
- Capacité avérée d'analyse et rédaction ;
- Parfaite maîtrise du français tant à l'écrit qu'à l'oral en Français et en Anglais
- Etre capable de travailler d'une manière autonome ;
- Être capable de travailler en équipe

V. CONDITIONS DE REALISATION DE LA MISSION

Les conditions de réalisation et de rémunération de la mission seront précisées dans le contrat de prestation de services qui sera passé avec le Consultant.

VI. CALENDRIER DE LA MISSION

La durée d'exécution de la mission est de **cinq (5) jours**.

VII. LIVRABLES ATTENDUS

Chacun des sept (7) consultants nationaux produira tous les livrables ci-après en dur et en soft en langue française et anglaise :

1. Une note d'analyse des notes conceptuelles produites assortie des recommandations
2. Une note d'analyse des études de faisabilité produites assortie des recommandations

VIII. DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier du candidat devra comporter :

1. Un curriculum Vitae détaillé de l'Expert Consultant national avec les noms et contacts de trois (3) références.
2. Une note de compréhension de la mission
3. Les copies des diplômes, certificats et autres documents démontrant les connaissances dans le domaine de changement climatique (adaptation) ainsi que la conception des projets y afférents.